



Quittance de loyer

À remettre par le logeur à l'occupant après paiement. La quittance atteste du règlement du loyer et des charges pour la période indiquée.

1 Le logeur (bénéficiaire)

Nom et prénom :

Adresse :

2 L'occupant

Nom et prénom :

Logement (adresse) :

3 Détail du règlement

Période : du au

Loyer : €

Charges : €

Total réglé : €

Mode de paiement : virement / chèque / espèces

Reçu le : / /

4 Attestation

Je soussigné(e), logeur, reconnais avoir reçu de l'occupant la somme indiquée ci-dessus au titre du loyer et des charges de la période mentionnée, et lui en donne quittance, sous réserve de tous mes droits.

Bon à savoir

La quittance ne peut être délivrée qu'après paiement intégral. Une somme versée partiellement donne lieu à un simple reçu, et non à une quittance.



Fait à le / /

Le logeur

Pour réception — l'occupant

(précédé de la mention « Lu et approuvé »)

(précédé de la mention « Lu et approuvé »)